

**Pages Missing**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

**SOMMAIRE** :—Arrivée de S. E. Mgr di Maria—Bénédiction de l'église de Sainte-Geneviève—Feu le R. P. Suffa, O. M. I.—Les laideurs de la mode—Notice sur les missions de la Rivière-Rouge et du Sault-Ste-Marie—Conseils de vigilance et serment antimoderniste—Bibliographie—Saint Jean-Baptiste à Amiens—La véritable prière—Fanions du Sacré-Coeur—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVII

1 NOVEMBRE 1918

No 21

## ARRIVÉE DE S. E. MGR DI MARIA

### Nouveau délégué apostolique

Son Excellence Mgr Pietro di Maria, archevêque d'Iconium et nouveau délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve, est arrivée à Ottawa le 18 octobre. Lors de la nouvelle de sa nomination, en juin dernier, nous avons donné une brève biographie permettant de deviner son expérience et sa haute culture. De plus amples renseignements sur sa carrière sont parvenus au pays. Nous nous faisons un plaisir de les résumer.

Issu d'une excellente famille de Moliterno, dans le diocèse de Potenza (réuni à celui de Marsico-Nuovo), ancien élève du Séminaire de Potenza et du Séminaire Pontifical de Rome, Mgr di Maria passa avec succès par toutes les phases des études classiques, théologiques et canoniques. En 1892, encore tout jeune prêtre, il fut nommé vice-recteur du Collège de la Propagande. Cinq ans plus tard, il fut appelé à remplir un poste important à la Congrégation de la Propagande.

Ses talents, sa piété et son zèle remarquables ne tardèrent pas à attirer l'attention du Souverain Pontife. En 1904, Pie X le nomma recteur du Collège Bohémien et lui confia simultanément la chaire de théologie fondamentale à l'Université de la Propagande. Au Consistoire du 6 décembre 1906 il fut préconisé évêque de Catanzaro et sacré à Rome le 30 du même mois.

Dès les débuts de son épiscopat, Mgr di Maria dut faire face aux ravages causés dans plusieurs parties de son diocèse par le tremblement de terre de Reggio et de Messines. Peu de temps après, Pie X lui confia la charge de choisir un emplacement convenable pour l'érection d'un vaste séminaire classique et théologique destiné aux seize diocèses de la Cala-

bre. Commencé en 1909, sur le penchant d'une colline qui domine la ville de Catanzaro, ce grandiose édifice fut solennellement inauguré en 1914.

Ces travaux n'empêchèrent pas l'évêque de Catanzaro de pourvoir avec le plus grand zèle à tous les besoins spirituels et matériels de son diocèse. La vacance du siège avait occasionné certains abus; l'évêque s'empessa de les redresser. Il s'occupa particulièrement de son clergé et de son petit séminaire, où il introduisit d'utiles réformes et dont les élèves bénéficièrent de sa générosité. Ses lettres pastorales, ses circulaires et ses ordonnances attestent avec quelle hauteur de vues, il comprenait le ministère épiscopal et avec quelle puissance d'action il en remplissait tous les devoirs.

Aussi lorsque Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV le promut à la charge qu'il vient exercer parmi nous, ce fut, dans les journaux catholiques italiens, un concert d'éloges. On regretta son départ; on exalta sa science, son zèle, son activité, son habileté, son patriotisme.

Nous joignons nos vœux de bienvenue à ceux qui ont accueilli son arrivée au Canada. Nous l'assurons d'avance des sentiments sincères d'estime, de soumission et de vénération dont il sera l'objet, de la part du clergé et des fidèles de l'Ouest comme de l'Est, pendant son séjour dans notre pays.

Bienvenue à celui qui vient au nom du Pape!

## BENEDICTION DE L'EGLISE DE SAINTE-GENEVIEVE

Le 15 décembre 1916, S. G. Mgr l'Archevêque avait érigé canoniquement une nouvelle paroisse sous le nom et le vocable de Sainte-Geneviève. Son territoire formait déjà depuis treize ans une mission desservie de Thibaultville. Depuis l'érection canonique, un vicaire avait été donné au curé de cette dernière paroisse pour l'aider à desservir la nouvelle; la messe y était célébrée dans une école.

En 1913, M. l'abbé J.-A. Beaudry, curé de Thibaultville, avait construit une nouvelle église dans sa paroisse avec l'aide de ses paroissiens, qui avaient fourni eux-mêmes plusieurs milliers de pieds de bois coupés sur leurs terres. Il avait trouvé le secret de construire une église valant \$8,000, en ne déboursant que \$4,000 en argent. Il s'agissait de recommencer l'opération à Sainte-Geneviève. Lorsque le site de la nouvelle église fut définitivement fixé l'automne dernier, il se mit à l'oeuvre. Les paroissiens amenèrent du bois durant l'hiver et cet été l'église fut érigée. M. Alexandre Gagnon, architecte de La Broquerie, dirigea les travaux. Elle est estimée à \$6,000 et, grâce à l'industrie de M. l'abbé Beaudry et au concours des paroissiens, n'en a guère coûté plus de la moitié en argent. Voulant avoir un prêtre résidant au plus tôt, les paroissiens ont pressé la construction immédiate d'un presbytère, qui s'achève.

Le 24 octobre, S. G. Mgr l'Archevêque a béni la nouvelle église. A cette occasion Monseigneur a remercié les paroissiens de leur zèle généreux et fait l'éloge du dévouement et de l'esprit surnaturel de M. l'abbé Beaudry. Il a nommé M. l'abbé Pierre Decelles, depuis un an vicaire à Thibaultville, premier curé de Sainte-Geneviève.

De l'adresse, qui fut présentée à Monseigneur en cette circonstance, nous insérons le passage suivant, résumant l'historique de la nouvelle paroisse :

"Notre mission a quinze ans d'existence. Elle commença très modestement et très péniblement. Les premiers colons eurent de grands sacrifices à faire durant les sept premières années pour le transport et l'hospitalité des missionnaires; ils durent braver l'intempérie des saisons et voyager par des chemins impraticables, véritables fondrières, où ils s'embourbèrent souvent. Malgré tout, d'année en année, notre humble mission se développa jusqu'au point d'épanouissement où nous la voyons aujourd'hui. Notre petit village est enfin établi; nous y voyons groupés autour de notre jolie église, notre presbytère, notre école Dugas, notre bureau de poste, nos deux magasins et notre fromagerie, réputée l'une des plus importantes de la province."

## FEU LE R. P. IVAN-AUGUSTIN SUFFA, O. M. I.

### Curé de la paroisse Ste-Marie à Régina

La Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et le diocèse de Régina viennent de faire une grande perte, par la mort soudaine et prématurée du R. P. Ivan-Augustin Suffa, curé de la paroisse Sainte-Marie. Atteint de la terrible influenza contractée dans l'exercice du saint ministère, le dévoué religieux fut transporté à l'hôpital le 16 octobre et y mourut le 20 au matin.

Cet infatigable ouvrier apostolique a quitté son champ d'action en pleine maturité et dans la vigueur de l'âge. Ordonné prêtre le 9 avril 1898, il arriva à Winnipeg au mois de septembre 1900 et fut attaché à la paroisse du Saint-Esprit fondée l'année précédente. Il s'y occupa surtout de ses compatriotes allemands jusqu'à son départ pour Régina en 1903.

A son arrivée dans la capitale de la Saskatchewan, il y a quinze ans, il n'y trouva qu'une pauvre petite église, un presbytère non garni et une petite école ouverte depuis peu. Aujourd'hui la paroisse possède une magnifique église agrandie, un bon presbytère, deux vastes écoles, un couvent et une salle paroissiale. Ces nombreux et importants travaux ont tous été accomplis sous sa direction et grâce à son esprit d'initiative et à son savoir-faire. Jusqu'à la construction de la cathédrale, en 1912, il était curé de tous les catholiques de la ville. Outre sa langue maternelle, il possédait parfaitement le français et l'anglais. Le jour de l'intronisa-

tion de S. G. Mgr Mathieu, il donna lecture de son mandement d'entrée dans ces trois langues.

Les funérailles ont eu lieu le 22 octobre dans l'église Sainte-Marie. Le service fut chanté par le R. P. J.-B. Beys, O. M. I., provincial. S. G. Mgr l'Archevêque de Régina, dont il était l'un des conseillers, prononça une oraison funèbre en Anglais, et le R. P. Funke, O. M. I., parla en Allemand. Vingt prêtres et de nombreux fidèles étaient présents. Ses restes mortels furent transportés à Lebrét, où ils furent inhumés le lendemain. Un train spécial fut organisé pour la circonstance.

Nous ne saurions déposer sur la tombe du regretté défunt un éloge plus autorisé que celui que son Archevêque lui a rendu dans une circulaire à son clergé :

"Une mort inattendue nous a enlevé le Rév. Père Suffa. Depuis mon arrivée à Régina, j'ai été en relations intimes avec lui et je puis affirmer que son dévouement était toujours digne de l'Eglise dont il était le ministre, qu'il a pu, comme saint Paul, se rendre le témoignage d'avoir beaucoup travaillé et d'un travail qui a été fécond, "non in vacuum curri, nec in vacuum laboravi".

"Il m'a toujours été facile d'admirer en lui, surtout avec le regard du coeur, une grande bonté, un zèle sans bornes, une générosité capable de comprendre toutes les souffrances et soucieuse de les soulager, une incessante sollicitude pour les intérêts spirituels et temporels de tous ses fidèles. Nul autre n'aurait pu s'approprier avec plus de droit la devise que saint Paul a léguée aux bons prêtres : "Impendar et superimpendar pro animabus vestris, je me dépenserai, je m'épuiserai pour vos âmes".

"A cette âme de vrai prêtre, je dois, nous devons tous un souvenir fidèle, plein de coeur et de reconnaissance, une prière fervente qui ira lui porter jusqu'aux profondeurs mystérieuses de l'Au delà un secours, une tendresse de nous tous qui ne l'oublierons jamais."

## LA VERITABLE PRIERE

Prier, ce n'est pas seulement réciter avec des lèvres que le coeur fait vibrer des formules d'adoration et de supplication, c'est vivre dans l'union à Dieu, se nourrir de sa volonté, réaliser l'Evangile, observer les lois de l'Eglise, mettre dans sa vie individuelle, conjugale, sociale, le souci du devoir intégral, réagir contre les puissances de désordre : luxe, argent, sensualité, dont l'atmosphère nous enveloppe, se pénétrer d'esprit de pénitence et de réparation, de résignation et d'abandon filial, croire pratiquement au sérieux de l'existence qui doit mener à Dieu sous peine d'être une misérable faillite.

— S'il faut faire de l'excès en quelque chose, que ce soit en bonté ! —  
Saint François de Sales.

## NOTICE SUR LES MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE ET DU SAULT-STE-MARIE

Sous ce double titre, M. l'abbé Sévère Dumoulin, premier compagnon de Mgr Provencher, écrit, en 1824, peu de temps après son retour au Canada, la notice suivante sur les missions de la Rivière-Rouge et du Sault-Ste-Marie. Cette notice constitue l'une des pages les plus autorisées sur l'oeuvre des cinq premières années de l'Eglise de Saint-Boniface; elle fait connaître les nombreuses difficultés qui entourèrent son berceau, et révèle le zèle ardent, dont son auteur était embrasé. L'année du centenaire semble toute marquée pour l'évocation de cet important document historique. Malgré sa longueur, nous le publions en entier.

On se rappelle avec quelle ardeur les amis de la religion en Canada concoururent à l'établissement de la mission de la Rivière-Rouge, lorsqu'il fut question d'en jeter les fondements en 1818. Les sommes recueillies à cette époque donnèrent l'élan à l'entreprise. Deux missionnaires y furent envoyés cette année; un troisième les joignit en 1820. Le chef de la mission fut consacré évêque de Juliopolis au printemps de 1822, et retourna immédiatement vers des néophytes au salut desquels il s'était dévoué sans retour. J'avais eu l'avantage d'être son premier coopérateur, et si Dieu a permis que des raisons particulières m'aient rappelé en Canada, après cinq ans de séjour dans une mission qui présente aux ouvriers évangéliques un si vaste champ à cultiver (où je ne désespère pas de retourner un jour), c'est peut-être pour me donner une occasion de faire connaître aux bonnes âmes de ce pays-ci qu'elles ont encore quelque effort à faire en faveur d'une oeuvre où la propagation de la foi est si essentielle et si prochainement intéressée.

On sait que l'Eglise de Jésus-Christ ne s'est établie sur la terre qu'après avoir eu à soutenir de longs et pénibles combats contre les puissances du monde. C'est le sort de l'oeuvre de Dieu d'éprouver des contradictions. Il ne faut donc pas s'étonner que l'établissement dont il s'agit en ait aussi rencontré de la part des Catholiques et de celle des Protestants. Plusieurs d'entre les premiers ont prétendu que cette mission était inutile, que le pays n'en valait pas la peine; que c'était déjà trop d'y établir un Grand Vicaire; que l'envoi d'un évêque était une mesure entièrement déconseillée; que d'après les circonstances du lieu, il était impossible que la mission pût s'y maintenir et qu'on devait s'attendre à la voir bientôt et nécessairement abandonnée. Nonobstant mon respect pour les personnes qui ont fait circuler ces réflexions, je me permettrai de n'être pas de leur avis. Où il y a des âmes à sauver, on ne saurait dire que le ministère des prêtres est inutile. La mission de la Rivière-Rouge, en tant qu'elle comprend tout le territoire arrosé par les rivières qui portent leurs eaux dans la baie James ou dans la baie d'Hudson, a pour objet la conversion d'une multitude de barbares de diverses nations, l'instruction des métifs ou Boisés bien décidés pour la religion catholique, quoiqu'encore infidèles

pour la plupart, le retour d'un certain nombre de mauvais chrétiens à la piété et aux bonnes moeurs, auxquels il ne manque que des pasteurs pour les reprendre et les exhorter, enfin une colonie civilisée où l'on trouve de la ferveur et des âmes très avancées dans la vertu.

Lorsque Mgr de Laval donna, en 1663, une commission de Grand Vicaire au Père Claude Allouez, de la Compagnie de Jésus, pour aller prêcher l'Évangile aux Outaouais, nation qui n'est pas encore devenue chrétienne, on ne le trouva pas mauvais. Cependant le champ qu'on lui donnait à défricher, ne requérait pas plus cette qualité que la mission de la Rivière-Rouge. Personne ne trouva mauvais que M. Hubert (depuis évêque de Québec) fut nommé Grand Vicaire en 1778, pour aller aux Illinois où les seuls missionnaires qui y fussent alors, le Père Meurin, Jésuite, et M. Gihault, étaient déjà revêtus de cette qualité. Pourquoi blâmer aujourd'hui ce que l'on respectait alors ?

S'il n'y avait pas eu un Grand Vicaire à la tête de la mission de la Rivière-Rouge, qui m'aurait donné des pouvoirs pour la Baie d'Hudson où il m'envoya en 1820, voyage dont il n'était pas question à notre départ de Québec et que je devais faire de nouveau le printemps dernier si des circonstances imprévues n'y eussent mis obstacle.

Quand le fruit de la mission de la Rivière-Rouge se serait borné à mettre une seule âme dans la voie du salut, les bons chrétiens devraient applaudir à son établissement, en réfléchissant que cette âme a été rachetée au prix du sang d'un Dieu; mais elle a à se réjouir de conquêtes plus étendues. Quand j'en suis parti après cinq ans de séjour, le baptême y avait déjà été administré à huit cents personnes, tant enfants qu'adultes. Cent vingt mariages avaient été célébrés ou réhabilités, cent cinquante personnes avaient été admises à la première communion; un plus grand nombre se préparaient les uns à la réception de la Sainte Eucharistie, les autres à celle du baptême. Plusieurs Protestants avaient abjuré leurs erreurs et étaient entrés dans le sein de l'Église. L'office divin se faisait avec solennité dans la nouvelle église de St-Boniface: la parole du salut était annoncée régulièrement, les esprits éclairés, les coeur touchés et attendris. J'y ai vu des exemples d'une foi vive que je ne retrouve pas ici. Une bonne école avait été constamment tenue sur pied; plusieurs enfants étaient déjà avancés dans les humanités et donnaient des espérances pour la suite. Enfin la croix de Jésus-Christ avait été montrée aux barbares et leurs yeux commençaient à se fixer sur ce signe de notre salut. Après cela, peut-on dire que cette mission est inutile et que le pays n'en vaut pas la peine? Qui sait si, au contraire, Dieu n'a pas des desseins d'une miséricorde toute particulière sur ce vaste territoire, et si les nations qui habitent ne sont pas du nombre de celles qui doivent venir de l'Orient et de l'Occident pour trouver place dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres éternelles? Qui oserait prononcer que ce n'est pas vers elles que doit être

porté le royaume de Dieu, au préjudice de ceux auxquels il avait été présenté d'abord et qui ne l'ont pas fait fructifier?

Enfin l'on a trouvé qu'un évêque était déplacé dans cette mission. C'est qu'on ignore que déjà elle contient plus de Catholiques qu'il y en avait dans le diocèse de Boston lorsqu'il fut érigé en titre en 1810; c'est qu'on n'a pas réfléchi sur l'étendue dont elle est susceptible, sur la nécessité d'y avoir des prêtres en assez grand nombre pour parcourir cette partie du nouveau monde et porter l'Évangile aux différentes nations qui y sont disséminées. Mais où les prendra-t-on ces prêtres? Sera-ce en Canada? S'y fait-on une idée des frais énormes que coûterait leur transport? Se persuade-t-on que sur le nombre de ceux qu'on destinerait à cultiver cette vigne, il s'en trouverait beaucoup qui voudraient s'y consacrer pour toujours? Combien qui s'y considérant comme en exil, demanderaient leur retour après quelques années? Et comment subvenir à la dépense qu'occasionneraient ces allées et venues? D'ailleurs le Canada n'a-t-il pas de quoi occuper ses prêtres sans éclaircir les rangs pour subvenir à cette mission lointaine? N'est-il pas plus raisonnable de se procurer un clergé composé de sujets tout acclimatés, nés dans le pays même et accoutumés à la vie dure qu'il est indispensable d'y mener? Or il faut un évêque pour donner les ordres à ces élèves, pour présider à leur éducation, pour surveiller les ouvriers de la mission en général et diriger leurs travaux avec plus d'autorité que ne pourrait faire un supérieur revêtu d'un caractère moins imposant, sans compter les besoins qu'ont les chrétiens de cette contrée, peut-être plus que d'aucune autre, d'être fortifiés dans leur foi par le Sacrement de Confirmation.

Et que l'on ne regarde pas comme chimérique l'idée de former des ecclésiastiques dans ce pays. J'en ai assez vu pour affirmer qu'entre les enfants des Bois-Brûlés, il s'en trouve qui montrent une piété tendre, une grande innocence de mœurs, et, qu'en général, il y a chez eux, une intelligence plus qu'ordinaire, témoins ceux qui sont actuellement cultivés dans l'école de la mission.

\* \* \*

Si des Catholiques, guidés par une sagesse que je ne me permets pas de qualifier, ont cru qu'ils pouvaient sans inconvénient et sans scandale décrier cette mission, dont l'établissement et les progrès devraient les mériter, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait trouvé des adversaires parmi les Protestants qui ne la voient naître que d'un œil jaloux. Aussi les plus grands efforts ont-ils été faits de leur part pour en arrêter la marche. Ils ont épié les missionnaires, et ne trouvant aucun moyen de censurer leurs mœurs, ils ont cherché à vilipender leur doctrine et à la ridiculiser. Ils leur ont faussement reproché d'avoir multiplié les jours de fêtes, d'avoir tourmenté quelques Suisses protestants pour les rendre catholiques, etc. Les missionnaires se sont vus priver de vin pour la célébration des SS. Mystères et n'en ont obtenu qu'au moyen de la désobéissance d'officiers subalternes à des ordres supérieurs. Ils ont été seuls exclus d'une remise



faite à tous les colons, du quart de ce qu'ils devaient au magasin de la Compagnie; des agents sans moeurs ont décrié un ministère qui contrarie inévitablement leurs désordres et diminue le nombre des victimes de leur lubricité. Un ministre anglican, soutenu par des contributions de son pays, a passé plusieurs années dans la colonie et a fait les plus grands efforts pour attirer à lui les blancs et les sauvages, répandant de l'argent et des bibles avec profusion. Son peu de succès l'a forcé de battre en retraite, mais, comme il l'attribue, peut-être avec fondement, à la vigilance des missionnaires, il s'est proposé, en quittant le pays, de porter de grandes plaintes contre eux aux chefs de la Compagnie assez disposés à l'entendre. Déjà on lui annonce un successeur qui viendra, sans doute, armé de toutes pièces pour enlever aux missionnaires le peu de faveur qu'il leur reste depuis la mort de Lord Selkirk et renverser, s'il est possible, cet établissement papiste qui retarde les progrès des lumières et se trouve en opposition avec les intérêts de la Compagnie et avec son zèle pour la civilisation.

Comment, dira quelqu'un, est-il possible que la mission survive à tant de difficultés? Pour première réponse à cette objection, je me contente de dire avec l'apôtre St-Paul : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Nonobstant ce que l'on vient de lire, la mission a des garanties spirituelles et n'est pas dépourvue de ressources temporelles. J'appelle garanties spirituelles : 1. La marche de la Providence qui s'est déclarée en sa faveur, en 1818, d'une manière si extraordinaire qu'on ne peut, sans lui faire injure, soupçonner qu'elle veuille abandonner une entreprise qui est son ouvrage. 2. La pureté des motifs de ceux qui ont conçu l'établissement et de ceux qui ont été chargés d'en jeter les fondements. 3. La vertu peu commune du digne évêque de Juliopolis, dont je suis persuadé, pour ma part, que les prières sont capables d'attirer les plus abondantes bénédictions du Ciel sur cette mission naissante. 4. La ferveur des deux estimables ecclésiastiques qui sont restés avec lui, entièrement livrés l'un au ministère des âmes, l'autre à l'enseignement de la jeunesse.

Sous le rapport temporel, la mission a en sa faveur un Deed de feu Lord Selkirk du mois de mai 1818, qui lui assure en Trust : 1. Vingt-cinq acres de terre pour l'emplacement de l'église de la Fourche ou de St-Boniface et de ses dépendances. 2. Un vaste terrain d'environ sept lieues en superficie dans le sol le plus avantageux, dont le défrichement, aisé à faire, mettra par la suite la mission dans cet état d'indépendance où il serait à désirer qu'elle fût dès aujourd'hui, car, comme je l'ai observé ci-dessus, elle a très peu à attendre d'une Compagnie qui, par suite des principes professés par ses membres, est naturellement ennemie de la propagation de la foi catholique.

Les missionnaires, entièrement livrés à des fonctions saintes, n'ont pas le loisir de s'occuper du défrichement de ces terres. Ce n'est donc qu'en les concédant par portions qu'ils pourront se créer les revenus sur lesquels doit porter leur subsistance à venir. Or ils ne pourront trouver

de concessionnaires qu'autant qu'ils auront à leur donner d'avance quelques facilités pour s'y établir, tels que des instruments aratoires, un peu de grain, une vache, etc, etc, et c'est à quoi la pauvreté actuelle de la mission ne saurait subvenir.

Lorsque les Pères de la Compagnie de Jésus étaient envoyés en mission chez les sauvages de ce continent, ils avaient pour eux la protection du Gouvernement et appartenaient à des maisons puissantes d'où ils tiraient, au besoin, des ressources pécuniaires, tant pour leur propre subsistance que pour attirer les nations vers lesquelles ils étaient envoyés. Car, quoique la religion catholique fasse profession de gagner les âmes par la prière, par la prédication de la parole et par le bon exemple, et laisse aux sectaires la misérable pratique de les acheter à prix d'argent, il est néanmoins vrai que quelques légers présents faits à propos, quelques services temporels rendus aux infidèles, sont des moyens dont il plaît à Dieu de se servir pour les apprivoiser et les rendre plus attentifs aux vérités qu'on leur annonce. D'après les observations que j'ai eu l'occasion de faire sur les lieux, je ne doute pas qu'un louis dépensé avec discrétion en faveur d'un sauvage, ne concoure puissamment à sa conversion, de sorte que si cette somme suffit pour en attirer un, avec cent louis on en attirerait cent et un millier avec mille louis. Ajoutez à cela que pour se faire entendre à eux, du moins dans les premières années, il faut se faire assister par des interprètes obligés de vivre de leur métier, qui exigent qu'on les paye et qu'on les nourrisse aussi longtemps que dure l'excursion à laquelle on les invite à prendre part.

Des missionnaires isolés et n'appartenant à aucune communauté, tels que sont ceux de la Rivière-Rouge, n'ont pas les ressources qu'avaient les anciens Jésuites. Il est donc indispensable qu'ils aient recours à leurs amis et ils en doivent compter autant qu'il y a de vrais amis de la religion en Canada. Or c'est à ces amis que je m'adresse pour les prier, pour les presser au nom de Jésus-Christ, le véritable Pasteur des âmes, de venir promptement, au secours de celles qui vont périr en très grand nombre, si l'on ne s'empresse de procurer à leurs missionnaires les moyens d'améliorer leur propre condition et de faire les excursions nécessaires pour éclairer et convertir ces pauvres peuples. Pour contribuer à une oeuvre de cette nature, quel est le prêtre qui ne consentirait pas à s'imposer quelque légère privation? Quelle est la paroisse où il ne se trouverait pas des particuliers assez à l'aise et assez zélés pour y mettre quelques piastres sur l'invitation que leur en ferait leur pasteur? Je consacre à cette souscription la somme de quinze louis sur mon revenu de cette année pour les joindre à ce que les prêtres, mes confrères, daigneront y consacrer, tant de leur part que de celle de leurs paroissiens aisés, les suppliant de vouloir bien adresser leurs offrandes aux Messieurs ci-après nommés, suivant leur position, savoir :

M. Demers, procureur du Séminaire de Québec; M. Comte, procureur du Séminaire de Montréal; M. Painchaud, curé de Ste-Anne; M. Maguire,

curé de St-Michel; M. Berthelot, curé de St-Pierre, Isle d'Orléans; M. Dufresne, curé de Deschambault; M. Cadieux, curé des Trois-Rivières; M. Raimbault, curé de Nicolet; M. Lamothe, curé de Berthier; M. Parent, curé de St-Henri de Mascouche; M. Durocher, curé de la Pointe aux Trembles; M. Paquin, curé de St-Eustache; M. Archambault, curé de Vaudreuil; M. Boucher, curé de La Prairie; M. Mignault, curé de Chambly; M. Deguise, curé de Varennes; M. Hébert, curé de St-Ours.

Si l'on est surpris que je propose ce grand nombre de receveurs pour des sommes qui pourraient être bien modiques, c'est que la saison presse et que je désirerais savoir avant le 25 avril sur quels secours la chère mission pourra compter, le seul canot qui soit maintenant dépêché à la Rivière-Rouge, partant de Montréal, au plus tard, le premier mai.

Pour remplir le titre de cette notice, il me reste à dire un mot de l'établissement du Sault-Ste-Marie situé entre les lacs Huron et Supérieur. Mgr de Juliopolis y demeura deux semaines en retournant du Canada à la Rivière-Rouge en 1822. La peinture qu'il me fit de l'état d'abandon où étaient les Canadiens de cet endroit, m'engagea à leur donner moi-même un mois de mission l'été dernier à mon passage. J'y fis trente baptêmes et quatre mariages. Cent personnes se confessèrent et quelques-unes reçurent la Sainte Communion. Enfants et adultes, tous furent assidus aux instructions. On ne saurait se faire une idée des besoins spirituels et de la misère temporelle de ce pauvre peuple. Je me séparai d'eux le coeur déchiré de leurs lamentations et de leurs sanglots. Il me sembla dès lors que je pêcherais grièvement contre la charité, en ne faisant pas tout ce qui me serait possible pour leur procurer la visite annuelle d'un prêtre si vivement désirée et si impérieusement nécessaire.

Il ne m'appartient pas de décider quel est celui qu'il convient d'envoyer à leur secours ni combien il faut qu'il passe de temps avec eux, en attendant qu'ils puissent être desservis plus régulièrement, mais Monseigneur l'Evêque de Québec ayant eu la bonté de me promettre qu'il en enverrait un dès cette année et l'endroit ne lui offrant aucun moyen de subsistance, je prends la liberté de prier tous ceux qui s'intéresseront au soutien de la mission de la Rivière-Rouge, de trouver bon que le dixième de leurs aumônes soit appliqué aux pressants besoins de la chrétienté du Sault-Ste-Marie.

(Signé) Sév. Dumoulin,  
Anc. Miss. de la Rivière-Rouge.

St-Pierre, Riv. du Sud, 10 mars 1824.

P. S. Ayant soumis cet écrit à la considération de Mgr l'Evêque de Québec, j'ai obtenu de Sa Grandeur la permission de le faire imprimer et de le répandre, pourvu qu'il ne soit pas publié dans les églises et qu'il ne sorte pas des mains des Catholiques.

Québec, 20 mars 1824.

Sév. Dumoulin, ptre.

## LES LAIDEURS DE LA MODE

Du *Messageur Canadien*

Les jupes courtes de nos jeunes filles les habituent à faire peu de cas de la pudeur et par dessus le marché les enlaidissent.

Mais la mode se moque de l'Évangile, de la pudeur, du bon sens, de l'hygiène et de la beauté. Elle veut flatter avant tout la sensualité.

Qui nous délivrera de toutes ces gazes qui ne voilent rien et rendent plus choquantes des exhibitions de nudités?

Un journaliste canadien passant près d'une église en ruine sur le théâtre de la guerre, au diocèse d'Amiens, fut frappé par un avis qui se lisait encore près de la porte : "Par ordre de Monseigneur il y a défense de donner la communion aux femmes qui se présenteraient à la sainte table avec des robes non fermées sur la gorge".

Malgré la guerre et les leçons qu'on devrait en tirer, combien de femmes ne veulent rien comprendre au sérieux de la vie chrétienne?

### CONSEILS DE VIGILANCE ET SERMENT ANTIMODERNISTE

Les Acta Apostolicae Sedis du 1er avril ont publié le décret suivant de la Sacrée Congrégation du Saint-Office :

"Comme dans le Code du Droit canonique, qui doit être mis en vigueur à partir de la fête de la Pentecôte, il n'est fait aucune mention des "Conseils de vigilance" et du serment "antimoderniste", dont il s'agit dans la Constitution *Pascendi* et dans le *Motu proprio Sacrorum Antistitum* de Pie X, le doute suivant a été proposé : Les précédentes prescriptions sur ces deux points doivent-elles ou non rester en vigueur après la Pentecôte ?

"Sur l'ordre de Sa Sainteté Benoît XV, la question ayant été portée à la Sacrée Congrégation du Saint-Office, les Eminéntissimes Cardinaux et Inquisiteurs généraux dans les choses de la foi et de la morale, réunis en assemblée plénière le 20 mars 1918, décrétèrent : "Les précédentes prescriptions, "portées contre les erreurs modernistes sévissant actuellement, sont, de leur nature, temporaires et transitoires et ne peuvent être "insérées dans le Code du Droit Canon; cependant, comme le virus du "Modernisme n'a pas cessé de se répandre, ces prescriptions doivent rester "en pleine vigueur jusqu'à ce que le Siège Apostolique en ait statué autrement.

"Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 22 mars 1918."

— *La Réponse* (82, rue Bonaparte, Paris).—Sommaire de septembre :  
—Le pour et le contre...—Cà et là.—Touring-Club catholique.—Parades et ripostes.

## BIBLIOGRAPHIE

Le message d'espoir 1689.—Un temple, une consécration, un drapeau, par le R. P. Henry Perroy, S. J.—Librairie Em. Vitte, 5, rue Garancière, Paris. Cette brochure de 72 pages présente "une thèse d'une structure aussi harmonieuse que solide", écrit S. E. le cardinal Andrieu, "en faveur de l'authenticité du message confié par le Sacré-Coeur de Jésus à la Bienheureuse Marguerite-Marie en 1689." Les arguments à l'appui de cette thèse sont d'une incontestable solidité. Quiconque aura lu cette étude, claire, lumineuse, décisive et inattaquable, devra conclure avec l'auteur : "Ainsi le message est authentique et nous devons travailler à l'accomplir dans la mesure du possible".

Dans une étude sur le même sujet, Mgr Jouin et le chanoine Gaudeau signalent le passage suivant d'une lettre de Mgr Humbrecht, évêque de Claire Ferchaud, à l'auteur : "Votre manière d'interpréter le Message est la mienne et j'ai, je crois, plus de droit que les autres de vous dire que vous avez raison, et que le Message se transmet à la France". Cinq cardinaux, cinquante archevêques et évêques de France, ont approuvé cette importante brochure.

## SAINT JEAN-BAPTISTE A AMIENS

La cathédrale d'Amiens, que Mgr de Villerabel a recouverte au culte le jour de l'Assomption, possède, entre autres insignes reliques, le chef de saint Jean-Baptiste. Il fut rapporté de Constantinople au cours de la quatrième Croisade par Wallon de Sarton, chanoine de la collégiale de Saint-Martin de Picquigny. Ce prêtre picard avait trouvé ce précieux trésor le 8 septembre 1206 dans l'église Saint-Georges. Pour subvenir aux frais du retour, il vendit les deux plats d'argent qui servaient de support au reliquaire. Après avoir failli être pillé en route, il remit, le 17 décembre, le chef du Précurseur aux mains de l'évêque d'Amiens, Richard de Gerberoy. Douze ans plus tard, l'église qui abritait la relique fut la proie des flammes. C'est alors que fut commencée sous l'épiscopat d'Évrard de Fouilloy l'admirable cathédrale où est la gigantesque chasse du chef de saint Jean-Baptiste. Une des chapelles du chevet lui fut dédiée.

Bien que l'on dise couramment le "chef de saint Jean-Baptiste", il n'y a à Amiens qu'une partie de la face qui va de la mâchoire supérieure jusqu'au front avec les tempes. A la partie externe de l'orbite gauche, le sinus frontal est percé d'un trou : c'est, d'après la tradition, la trace du coup de stylet donné par Hérodiade quand elle eut entre les mains la tête du décapité.

Le Pèlerin de Paris, (publication de la "Maison de la Bonne Presse"), qui donne ces détails intéressants, dans sa livraison du 1er septembre, reproduit la gravure de la relique publiée par Du Cange.

## FANION DU SACRÉ-COEUR

Nous insérons avec plaisir le communiqué suivant du "Comité national du Règne du Sacré Coeur de Jésus au Canada" et nous recommandons fortement le fanion préparé par ses soins.

Le coquet petit drapeau canadien-français aux armes du Sacré-Coeur, mis en circulation depuis quelques mois seulement, a obtenu le plus vif et consolant succès. Tous les coeurs chrétiens sentent de plus en plus vivement le besoin d'arborer partout, avec amour et confiance, le drapeau du Roi des rois, signe et gage de salut, par Lui-même prescrit, au sein des cruelles épreuves où nous nous débattons. C'est par milliers que nos vaillants jeunes conscrits, partant pour la gloire et pour le sacrifice accepté de coeur franc, si Dieu le réclame, ont affectueusement accueilli le labarum sauveur, pour en ceindre leur poitrine, en attendant l'heure de l'afficher, avec fierté, à leur baïonnette triomphante, à l'instar de leurs aînés catholiques des armées de France, d'Italie et d'Angleterre. C'est par centaines également que nos "civils" le réclament, soit pour en décorer l'image ou la statue du Sacré-Coeur intronisée au foyer, soit pour l'arborer, promesse d'espoir, de triomphe et d'heureux retour, dans les processions ou autres manifestations pieuses qui vont se multipliant. Le noble étendard du Christ vainqueur perpétue, au milieu de nous, la prière conquérante et apaisante, pour nos chers absents, pendant qu'au front il combat avec eux et leur sert de palladium sacré.

Nous rappelons donc qu'on peut se procurer ces "Fanions du Sacré-Coeur", si gentils et décoratifs, en les demandant au Secrétariat des Oeuvres de l'A. S. C., 101 rue Ste-Anne (Casier 126), Québec, à 25 sous l'unité et \$2.90 la douzaine. On peut aussi disposer encore d'un certain nombre à 15 sous l'unité, et \$1.60 la douzaine. Les commandes pour fanions S.-C. sont strictement payables d'avance.

## DING ! DANG ! DONG !

— Par décret du 25 juin 1914, Pie X a daigné accorder que, tous les ans, le 2 novembre, toutes les fois (toties quoties) que les fidèles, confessés et communies, visiteraient une église, un oratoire public ou semi-public, dans le but de soulager les défunts, et y priaient aux intentions du Souverain Pontife, ils pourraient gagner une indulgence plénière, dont seules profiteraient les âmes du Purgatoire. Cette indulgence commence le jour de la Toussaint à midi et finit le lendemain, 2 novembre, à minuit.

— S. G. Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, et M. l'abbé Lefebvre, supérieur du Séminaire, sont revenus de Vancouver le 18 octobre et sont repartis le 21 pour l'Est.

— S. G. Mgr Louis Humbrecht, évêque de Poitiers depuis 1911, vient d'être promu au siège archiépiscopal de Besançon. Il était vicaire général de ce diocèse lorsqu'il fut nommé évêque de Poitiers.

— "Le Manitoba" a publié deux articles fort sensés et bien chrétiens au sujet de la fermeture complète des églises de Winnipeg et de Saint-Boniface pendant l'épidémie de grippe. Autrefois, en pareilles occurrences, toutes les classes de la société s'unissaient pour prier Dieu de faire cesser le fléau. Aujourd'hui on ferme les églises à clefs, quand à côté les magasins, les manufactures et autres endroits sont encombrés comme d'habitude.

— "The Catholic Register" de Toronto a publié, dans son numéro du 10 octobre, le texte du jugement du Conseil Privé du 31 juillet dernier concernant l'obligation légale pour les catholiques de la Saskatchewan de payer leurs taxes aux écoles séparées, lorsqu'il en existe dans le district scolaire.

— Plusieurs journaux ont publié un large extrait du journal de voyage des RR. PP. Turquetil et Pioget, O. M. I., se rendant à Chesterfield Inlet par la Baie d'Hudson. La communication a été envoyée de Fort Churchill à la date du 20 août. Trois jours plus tard, les courageux missionnaires arrivaient à leur mission, où leurs chrétiens les attendaient tout joyeux.

— Le R. P. Frappesauce, O. M. I., qui a passé l'hiver dernier au Grand Lac de l'Ours, continuant l'évangélisation des Esquimaux du Mackenzie, est revenu en juillet dernier et a amené à Fort Résolution une famille esquimaude comprenant le père, la mère et deux enfants de dix à douze ans. En même temps qu'il instruira ces néophytes, il continuera à étudier leur langue. Un autre missionnaire l'apprendra aussi.

— Le dimanche, 6 octobre, M. l'abbé L.-P. Gravel a béni une cloche, dont il a fait don au nouveau couvent de Gravelbourg. Les religieuses de Jésus-Marie, qui dirigent ce nouveau couvent, célébraient ce jour-là le centenaire de la fondation de leur congrégation à Lyon. 275 élèves ont été inscrites à l'ouverture des classes en septembre.

### R. I. P.

— S. E. Mgr F.-P. Stagni, O. S. M., ancien délégué apostolique au Canada, décédé à Rome.

— M. l'abbé Irénée Lecours, ancien supérieur et procureur du collège de Lévis, décédé à Lévis.

— M. P.-E. Lamarche, ancien député de Nicolet au fédéral, décédé à Montréal. Il avait vaillamment défendu la question scolaire du Kewatin en 1912 et celle de l'Ontario en 1916.

— M. David Dussault, ancien citoyen de Saint-Boniface, décédé dans cette ville.